L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 FEVRIER 1894.

THEATRE DE L'OPERA.

Les Bénéfices.

Nous sortons de l'Opéra, enchanté, enthousiasmé : victoire complète sur toute la ligne. L'entreprise nous semblait scabreuse. Nous avions tort. Le public avec son gros bon sens et ses simples instincts, en sait plus que nous avec toute notre prétendue science et notre vieille expérience.

Le public a compris tout de suite et il a applaudi à outrance. Il a fait à M. Bruel une ovation très éclatante et bien méritée. Les artistes, l'orchestre, les chœurs en ont fait autant—de fort beaux présents—Nous avouons humblement avoir en cette cette circonstance fait comme le commun des mortels, battu des mains à nous les rompre nous ne le regrettons pas.

Il est vrai de dire aussi que l'orchestre et les chœurs ont fait merveille et bien mérité de la patrie. Qu'on leur élève un monument, nous n'y contredirons pas. Nous apporterons de grand cœur notre pierre à l'édifice commune.

Mais assez de phrases comme cela, allons au fait.

C'est sur la scène même, en concert et en habit de ville, qu'a été exécutée cette admirable partition. Les instruments de cuivre étaient placés au fond sur une estrade peu élevée, les instruments à cordes étaient en avant. A droite et à gauche les choristes, dames et messieurs; au centre, le chef d'orchestre entouré des quatre solistes, Mme Tylda, [Marguerite]; M. Devilliers, [Faust]; M. Devriès, [Méphistophélès]; M. Gardoni, [Brander] personnage épisodique.

On avait jeté un plancher par-dessus le vaste trou de l'orchestre, de telle sorte que les solistes, sortis presqu'entièrement du cadre de la scène, ne chantaient plus dans les frises comme auparavant mais dans la salle même. Nous devons dire tout de suite que les voix y gagnaient énormément. Leur ampleur, comme leur portée, avait presque doublé. Cette expérience que l'ont vient de faire au hasard, sans aucune arrière-pensée, prouve comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, qu'il faut en revenir à notre ancienne rampe, telle qu'elle était construite autrefois, en tiers ou tout au moins en quart de cercle. C'est à ce prix, seulement, que les voix recouvreront leur puissance, leur portée d'antan.

C'est une grande partition, savez-vous, que celle de la "Damnation de Faust," et ici où, généralement, on n'est pas avare des plus exubérants adjectifs, nourrions dire : "Grandissime partition." Dautant le répertoire de la musique ancienne et moderne (nous n'exceptons aucune école) il n'y en a aucune qui soit plus savante, plus grandiose, plus étincelante de beautés. Tous les effets trouvés par les compositeurs, depuis quarante ou cinquante ans, s'y trouvent et s'y produisent avec une intensité que l'on ne rencontre que bien rarement dans les autres œuvres.

On ne peut pas dire que Berlioz ait été un élève ou un imitateur de Wagner, il était né dix ans avant lui. Il est vrai que "le Tannhauser" date de 1845, et que "la Damnation" n'a vu le jour qu'en 1846, mais elle était préparée depuis longtemps, et il est certain que Berlioz a rencontré dans sa carrière beaucoup plus d'obstacles que le compositeur allemand. Ce dernier avait trouvé un roi pour le pousser en avant. Berlioz, au contraire, n'a guère rencontré que des oppositions. Il est vrai que par les critiques acerbes, il s'était attiré de nombreuses inimities dans le monde artiste.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans la "Damnation de Faust" les adorables mélodies si fortement imprégnées d'amour du "Faust" de Gounod. On a appelé ce dernier le chantre de l'amour, le titre est juste et bien mérité. Personne avant lui n'est allé sur ce chemin aussi loin que lui; personne peut-être, ne l'y devancera jamais. Mais, au point de vue fantastique, la "Damnation" est bien supérieure. Il y a des passages qui vous font frissonner, tant ils sont saisissants. Nous n'en citerons que pour le moment : la marche hongroise et la course à l'abîme.

Nous ne sommes pas, malheureusement accoutumés à ce genre de musique.

Nous ne comprenons guère une grande composition musicale qu'avec les jeux de scène.

Nous ne saurions trop féliciter la Direction de l'audace avec laquelle elle s'est jetée dans cette voie. Jusqu'ici on ne nous avait donné que des fragments des "Saisons," d'Elysée, du "Messie," de Haendel. Un de nos confrères, alors maître de chapelle, a même fait exécuter alors au fond du quartier américain l' "Hymne de la Nuit" de Newkomm, paroles de Lamartine.

Mais dans toutes ces compositions, il n'y avait que des récits, des poèmes inanimés. Ici nous nous trouvons en pleine action. C'est là qu'est la grande nouveauté, et nous devons l'ajouter, le péril de l'entreprise.

Elle a pleinement réussi.

Dès la fin de la première partie, M. Bruel avait fait la conquête de son public et nous avons entendu répéter hier soir, plus de dix fois autour de nous : conservons cet homme-là.

C'est celui qu'il nous faut, et nous répétons humblement, nous prétendu initié, ce que disaient bien haut, nous ne savons combien de profanes qui en savent en définitive, plus que nous et jugent mieux que nous.

On ne s'attend sans doute pas à ce que nous donnions ici un compte-rendu complet de la soirée d'hier.

Nous avions déjà fait l'analyse de la partition. Nous n'avons rien à y ajouter, si ce n'est que nous y avons, hier, trouvé une foule de beautés, de passages véritablement inspirés que nous n'avions pas saisis, en étudiant la partition. Sur les 22, 23 ou 24 morceaux dont se compose celle-ci, il n'y en a peut-être pas un qui ait fait fiasco.

Tous ont été applaudis et, faut-il l'ajouter, ce sont les passages les plus délicats, les moins bruyants qui ont été les mieux appréciés.

L'orchestre et les chœurs, hier, se sont couverts de gloire; ils méritent tous les éloges, tous les encouragements et nous espérons bien que le public saura les en récompenser, le jour de leur bénéfice.

Nous ne pouvons rendre la justice qui leur est due, à MM. Devilliers, Devriès, Gardoni et à Mme Tylda. Ce sera pour une autre fois.

Aujourd'hui en matinée, bénéfice de M. Cambon, un autre solide pilier du théâtre de la rue Bourbon, un homme de talent, de valeur, auquel nous demandons au public de rendre hommage, car il le mérite à tous les points de vue.

N'oublions pas que M. Cambon, arrivé ici, sur le tard, au milieu de la saison, a trouvé le moyen de monter rapidement et très habilement, deux opéras de genre de premier ordre, "Manon" et les "Pêcheurs de Perles." Ce sont là des titres sérieux à la considération, à l'estime des amateurs et nous espérons bien que lui aussi aura son ovation, ce matin, au milieu de la représentation d'Aïda.

Ce soir, bénéfice de M. Constance, régisseur-général et comique de talent, "La Fille du Régiment" et "Mlle Nitouche." Voilà de quoi attirer le public de langue française de la Nouvelle-Orléans. Notons que c'est probablement la dernière soirée de dimanche qui aura lieu, cette année, à l'Opéra.

Mardi matin, a lieu la représentation au bénéfice des choristes—bénéfice qu'ils ont bien mérité, en vérité, car ils ont beaucoup travaillé, cette année, et beaucoup fait—quatre nouveautés, s'il vous plait, quatre partitions complètement inconnues, qu'il leur a fallu apprendre et dont ils ont remarquablement exécuté les ensembles. Il est vrai qu'ils avaient pour les conduire, un rude travailleur et un raide conducteur. M. Bruel ne fait pas de la musique d'àpeuprès, comme nous avions l'habitude d'en entendre trop souvent. Les choristes, dames et messieurs, se sont prêtés aux nécessités de la situation; ils se sont laissé guider; ils ont accompli un travail gigantesque et il n'y a dans le public qu'une voix pour reconnaître qu'ils ont fait, cette année, d'énormes progrès.

Un grand attrait s'attache à cette représentation, la première apparition sur la scène d'une Dame créole de la Nouvelle-Orléans, de Mme Louise Théard Sriber—une jolie personne, une opulente beauté dont les débuts, nous en sommes convaincus, feront sensation. Elle a incontestablement toutes les qualités physiques requises pour réussir à la scène. Avec cela, une belle voix chaude, étendue, une voix complète, telle qu'elle devrait être chez toutes les falcons, pouvant chanter les rôles aigus en même temps que ceux du mezzo soprano. Mlle Théard—Sriber a fait à Paris, de fortes études sous la direction de plusieurs professeurs qui ont une véritable célébrité. Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui; nous réservons notre appréciation pour mercredi matin, après nos première audition. A cette occasion, Mme Sriber remplira le rôle de Marguerite, dans le "Faust", de Gounod, (2e, 3e et 4e actes).

Après "Faust" aura lieu la représentation des principales scènes de "Hamlet"—celle du Jardin, la Mort du Roi Gonzague et la scène de l'Oratoire.

Le corps de ballet concourra également à la représentation et donnera le Grand Ballet—la Fête du Printemps.

Voilà, certes, bien des attractions pour une seule représentation. Nous serons bien trompé, si la salle n'était pas comble, mardi prochain.

La Maison du Pauvre.

Nous venons encore aujourd'hui écrire un mot de cette institution qui, à tant de titres, est digne des sympathies, de l'intérêt de tous.

La Société Hospitalière, à la veille d'une échéance à laquelle il lui faut faire honneur, redouble d'efforts pour s'en assurer les moyens. Elle se propose de se présenter, sous peu, chez toutes les personnes qui, l'année dernière, lui sont venues en aide et lui ont permis d'acquitter son premier billet.

Afin de mettre à même les bourses les plus humbles de s'associer à elle dans sa belle œuvre, elle recevait des contributions de toutes sommes, de cinq dollars pour la plupart, sans, cependant, restreindre à ce chiffre, ni à aucun autre, quiconque se sentait en mesure de donner sans compter.

Mais sa dette n'est que partiellement éteinte. Il lui en reste encore une bonne partie à payer; et ce n'est pas sans confiance qu'elle va se mettre en campagne, demain peut être, qu'elle ira frapper à toutes les portes qui lui ont été ouvertes une première fois.

Oh! que nous voudrions que l'on connût mieux la "Maison du Pauvre"; comme les secours lui iraient spontanément et abondamment. S'il était donné aux gens qui peuvent exercer la prodigalité de pénétrer, ne fut ce qu'une fois, dans cette paisible demeure où règnent la paix, le bonheur—un bonheur relatif, s'entend—qu'ils seraient heureux d'en pouvoir devenir les bienfaiteurs.

Tenez, tout récemment, on nous en faisait la plus touchante peinture. La parole vibrante, colorée de celle qui nous en entretenait, nous dépeignait des scènes qui s'y passent et que caractérise la plus douce intimité.

Comme on le sait, la Société Hospitalière n'ouvre sa maison qu'aux personnes ou aux familles les plus respectables. On s'y estime, on s'y aime, parce que tous sont gens bien nés que l'adversité a cruellement frappés.

Et quand à certaines heures on se groupe, c'est à qui fera le récit le plus intéressant sur les choses du passé, de cet "autrefois" qu'ils ont connu, qu'ils ont vécu, alors que la vie n'avait pour eux que sourires et caresses. Et dans le nombre vous chercheriez en vain un apôtre du Pessimisme, un réfractaire au sort; tous sont soumis, résignés à la situation qui est le partage de leurs vieux ans.

Pas d'œuvre donc plus méritante que celle qu'a fondée la Société Hospitalière, à la tête de laquelle sont de ces femmes capables de tous les dévouements, dont on a dit : les dernières à la croix et les premières au tombeau; de ces femmes en qui la Providence s'est incarnée pour atténuer les misères humaines.

Que ceux donc qui l'année dernière prenaient qualité de membres de la Société, se souviennent que le moment est venu de faire leur second versement annuel. Qu'ils fassent parvenir leurs quotités ou leurs contributions, ou qu'ils fassent droit à la demande qui leur viendra bientôt.

Les offrandes de tous genres seraient reçues, nous le savons, avec reconnaissance, qu'elles viennent des campagnes ou de la ville.

Au lendemain de la moisson, qui, cette année, a été exceptionnellement fructueuse, paraît-il, combien d'heureux ne ferait-on pas avec quelques barils de sucre, ou quelques sacs de riz?

Il n'est pas un de nos planteurs, tous si généreux, qui hésiterait à distraire de sa récolte un baril de sucre, un atome, quoi! s'il se doutait de la judicieuse disposition qui s'en ferait

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir, au grand théâtre de la rue Canal, le "New South," drame aux scènes émouvantes et intéressantes à la fois.

Nous ne connaissons pas bien la pièce; mais on nous en dit beaucoup de bien, et nous savons que les recettes sont assurées d'avance, à cause de la valeur des artistes qui paraissent dans la pièce et en font en grande partie le succès.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Aujourd'hui, en matinée et le soir à 8 heures, grande représentation de Mlle Anna Evay Fay, qui accomplit de véritables miracles; car il est difficile de s'expliquer les phénomènes qui se produisent sous son influence, ou plutôt, sous son action. Nous avons sous les yeux des récits étonnants qui nous prouvent que nous avons affaire à une grande artiste.

Ce soir, Mlle A. E. Fay, nous le répétons, accomplira les mêmes prodiges que dans la matinée, à l'Académie de Musique.

Demain, lundi, débuts de la troupe de M. et Mme Kendal, troupe anglaise qui arrive directement de Londres.

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir, première représentation du "Millionnaire," et début de M. Sully. Nous n'avons pas l'avantage de connaître M. Sully, mais il joue d'un très grand repertoire; on lui accorde beaucoup de talent et les journaux du nord et de l'ouest font de lui les plus grands éloges.

PIANOS CHASE.

Nous venons d'examiner, de toucher, d'expérimenter nous-même un piano dit Piano Chase, qui nous a charmé par les excellentes qualités de son qu'il possède et par le mécanisme ingénieux qui lui permet de doubler, de quadrupler le son, de telle sorte que la seule et même personne peut produire les mêmes effets que si l'instrument était manié par quatre mains, au lieu de deux.

Nous n'avons pas le temps, cette nuit, de consacrer à ce sujet tout le temps voulu: nous y reviendrons certainement mardi matin.

Guiboliard vient de déménager précipitamment.

—C'est par prudence, dit-il, pour ne pas être enseveli sous les décombres.

—???

—Mais oui, une *descente du parquet* doit avoir lieu un de ces jours dans cette maison!

Pas rancunier, Boireau.

—Moi, dit-il dans un moment d'abandon, je ne suis pas rancunier du tout. Dès que j'ai flanqué une bonne gifle à ma femme, eh bien, je n'y pense plus.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POETES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors deconcours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 18 Février 1894—Indications: Pour la Louisiane.—Temps plus chaud, s'éclaircissant; vents du sud est à sud passant à l'ouest.

Température du 17 février 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
8 hres du matin	54	11
Midi	64	16
3 P. M.	64	16
6 P. M.	62	15

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Michael Rupp à Margaret J. Costley; Hermann D Hoefeld à Joséphine T. Winling; Adam Schlosser à Wilhelmina Grode; John Potter à Pinkey Banks; Richard Allen à Alice Connell; George Dexheimer à Lillie Heire; Atilano Blaco à Helena Blouin; Louis Lamothe à Hortense Michelet.

NAISSANCES.—Mmes Domenico Babovich, une fille; Michel Jacob, une fille; Arthur Gario, une fille; Henry F. Vives, une fille; John Danner, jumeaux du sexe masculin; M. Kilpatrick, une fille; J. Daulon, une fille; J. Stoib, Jr., un garçon; M. Stolzenthaler, une fille; J. S. Amann, une fille, Pierre Houri, une fille; L. Beneditto, un garçon; W. A. Bischoff, un garçon.

DÉCÈS.—Mme Veuve Bridget Ella Barry, 60 ans, 42 rue Dauphine; Daniel William Hoff, 4 mois, 1033 rue Royale; Willie E. Hogg, 3 ans, 1103 rue Magasins; Rutherford B. Sampson, 3 mois, 107 rue Freret; Marie Farr, 6 mois, rue Prieur, entre la Promenade Carondelet et la rue St-Pierre; Martin Klein, 38 ans, Infirmerie Touro; Sarah Osborn, 60 ans, 202 1/2 rue Sud Liberté; Julia Johnson, 30 ans, 408 1/2 rue Douane; Mme Paul Frank, 38 ans, 362 rue Freret; Fanny L. Kilpatrick, 7 mois, 396 rue Thalie; John Klimm 3 mois, 308 1/2 rue Français; Sarah Mitchell, 35 ans, coin Great et Protection Levee; Marie Burgess, 1 an, 427 rue Baronne; Rogers James, 80 ans, 403 rue St-Claude; Mme Veuve Mary Driscoll, 82 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Mme Kate Moore, 45 ans, 280 rue Freret; Mme Veuve Henry Schrader, 75 ans, 61 1/2 rue Palmyre; Charles Reynolds, 25 ans, 1271 rue Tchoupitoulas.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Succession de R. Mouat à Mme J. Roth, un terrain borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et le Chemin du Bayou, $1,380 comptant.

La même à T. J. Casey, un terrain borné par les rues Félicité, Broad, St-Thomas et James, $1,240 comptant.

La même à J. Cressend, un terrain borné par les rues Villeré, Ste-Anne, Marais et Domaine, $2,030 comptant.

E. Bleicher à Mme L. Broderie, un terrain borné par les rues Bienville, Tonti, Miro et Douane, $3,000—$500 comptant.

A. Buessing à B. Pratt, un terrain borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Villeré, $2,600—$1,400 comptant.

Howcott Land Company à H. J. Schayer, un terrain borné par les rues Galvez, Canal, Miro et Douane, $900 comptant.

Mme M. Frazier à Mme J. C. Schneider, deux terrains bornés par les rues Broad, White, Domaine et St-Philippe, $3,100 comptant.

E. Darcourt à J. Klorer, un terrain borné par les rues Roman, Ursulines, St-Philippe et Derbigny, $1,800 comptant.

L. W. E. Retif à F. Monlezum, un terrain borné par les rues Haycock, Bienvenu, Tricou et Jumonville, $600 comptant.

Héritiers de P. Pompeu à J. P. Martinez, un terrain borné par les rues St-Claude, Bagatelle, St-Antoine et Remparts, $500 comptant.

J. Lacoste Jr, à Mme A. Rive, deux terrains bornés par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, $1,000 comptant.

F. Camors et J. Reinach à F. Chateau, une portion de terre bornée par les rues Gasquet, White, Palmyre et Dupré, $250 comptant.

A. Rebennak à Mme M. Lafargue, un terrain borné par les rues St-Philippe, Domaine, Galvez et Miro, $700—$600 comptant.

Ventes de propriétés foncières effectuées à l'encan :

Par Spear & Escoffier.

La résidence double, Nos 380 et 382 rue Bourgogne, $1,525.

Six splendides terrains à bâtir, formant le coin des rues Ursulines et Broad, $2,240.

Cottage, No 53 rue Annette, $650.

Cottages, Nos 82 et 82 1/2 rue Union, $1,200.

Recettes des Recorders.

Recettes des recorders pour la semaine finissant le 17 février 1894 :

Tho. R. Adams, 1er recorder pro-tem	$155 00
A. M. Ancoin, 2me recorder	292 50
C. Delabretonne, 2me recorder pro-tem	150 00
J. Dowling, 3me recorder pro-tem	42 50
W. E. Willet, 5me recorder	7 50
Total	$512 50

Rapport du Trésorier.

Le rapport du trésorier est comme suit :

Balance comptant au 10 février 1894	$750,478 29
Recettes depuis	54,231 57
Total	$804,709 86
Moins les paiements	91,612 35
Balance au 17 fév. 1894	$713,997 51

Le Palais de Justice.

Les membres du comité de construction du nouveau Palais de Justice ont fait hier dans la nouvelle bâtisse, une tournée d'inspection en compagnie de l'ingénieur de la ville, M. Brown, qui ayant en main les spécifications d'après lesquelles devait être construite le nouvel édifice, s'est assuré que l'architecte M. Orlopp, s'y était conformé.

Après avoir visité tous les appartements, les membres du comité ont paru satisfaits de la façon dont ont été exécutés les travaux, et bien qu'ils aient refusé d'exprimer leur opinion, on pense que mardi prochain ils soumettront au conseil un rapport dans lequel ils conseilleront l'acceptation de l'édifice. Déjà les clefs ont été remises entre les mains du maire et la New Orleans Railway Supply Co., qui a charge du contrat supplémentaire, a commencé à le mettre en exécution.

Le pavage des appartements spécifiés dans son contrat a été commencé hier. Cette compagnie a en outre charge de la pose des tuyaux d'égoût et d'autres travaux de moindre importance. La bâtisse sera déterminée définitivement d'ici à deux mois environ. Les appareils de chauffage dont on se plaignait lorsque ils ont été mis à l'essai ont été réparés.

Les défauts ont été corrigés et ils chauffent si bien que lorsque le mécanicien donne un peu trop de pression, les employés des divers bureaux ne peuvent pas supporter la chaleur et sont obligés d'ouvrir les fenêtres. C'est ce qui est arrivé pendant les derniers froids.

Le hangar qui jusqu'ici avait servi de morgue, vient d'être démoli et la première personne qui mourra de mort violente en ville, aura l'étrenne de la nouvelle morgue. Elle se compose de deux appartements, l'un où seront exposés les cadavres, sur lesquels coulera constamment un filet d'eau froide, et l'autre où seront pratiquées les autopsies.

La morgue est située sur la rue Franklin, derrière la chambre des machines.

Arrestation.

James C. Hahn, qui a été arrêté pour avoir volé à sa sœur pour $71,000 de bons et $4,000 de bijoux à sa femme, est arrivé hier en ville sous la garde des détectives de l'agence Pinkerton, qui le ramènent à Natchez, où le vol a été commis. Le prisonnier a été enfermé au poste du 1er precinct. Il repartira ce matin sous bonne escorte.

Société des Enfants de la France.

A l'Assemblée générale extraordinaire de la Société des Enfants de la France, tenue le 4 février 1894, il a été procédé à une Election générale dont voici le résultat :

Président, M. Emile Rivoire; premier vice-président, M. D. Laporte; deuxième vice-président, M. F. Lacoste; trésorier, M. L. Larrondé; secrétaire aux minutes, M. F. Brunel; assistant secrétaire, M. Auguste Villermin; secrétaire aux finances, M. J. B. Souillard.

Administrateurs—MM. H. Maumus, A. Brunet, J. Moirié, E. Bernadas, P. Artigue, Ch. Brana, R. Lafontaine, E. Duffau, V. Petit, F. Lacour.

Grand-marshal, Ch. Kauffmann; médecin, Dr Théard.

Arrêté.

W. Mayfield qui vient d'être remis en liberté après avoir été acquitté par les tribunaux devant lesquels il avait comparu pour vol de lettres, a été de nouveau arrêté pour avoir menacé sa femme de la tuer, lorsque celle-ci l'a fait arrêter. Il a été mis sous caution de $1,000.

Mort inattendue.

Nous avons été surpris d'apprendre la mort de M. Sol. H. Andrews, survenue dans la journée d'hier, de la façon la plus inattendue.

M. Andrews venait de quitter la maison de MM. Frantz et Opitz, où il travaillait depuis dix-sept ans, et se rendait chez lui. Au coin des rues Douane et Dauphine, il se sentit indisposé, et s'arrêta un instant à la pharmacie du coin. Revenu de son indisposition, il se remit en route, mais il n'avait pas franchi un ilet, que son état s'aggrava et qu'il fut obligé de faire une seconde halte, chez les MM. Mercier, cette fois. Dès qu'il le put, il continua sa marche, soutenu par des amis venus de suite à son secours. Il atteignit sa demeure, rue Conti, 128, et y était à peine, qu'il succombait à une hemorrhagie des poumons.

Le malheureux jeune homme avait eu la "grippe," il y a un mois ou deux; et, depuis lors, sa santé était restée débile.

Sa mort causera de vifs regrets à tous ceux qui le connaissaient; à MM. Frantz et Opitz et à tous ses camarades de magasin qui le tenaient en affectueuse estime, car il avait une nature affable.

MM. Frantz et Opitz perdent en lui un de leurs plus anciens, et de leurs plus fidèles employés.

Mystérieuse Affaire.

Une petite fille de couleur, âgée de 14 ans, a été transportée à l'hôpital par sa tante, une femme de couleur qui habite à l'encoignure des rues Bienville et Derbigny. L'enfant, depuis son admission à l'hôpital, n'a pas repris connaissance. La tante prétend qu'elle est sous l'influence d'inhalations d'opium.

Cette affaire paraît assez mystérieuse, et si l'enfant ne sort pas de son sommeil pour raconter comment elle a été soumise à ces inhalations, le coroner, en cas de décès, sera appelé et les organes seront soumis à une analyse chimique. Marie Davis, c'est le nom de l'enfant, a été prise vendredi dernier de crampes et de vomissements. Elle s'est évanouie trois fois, et hier, son état ayant empiré, on a résolu de la transporter à l'hôpital.

La tante, Mme Kennedy, affirme que la fillette a fumé de l'opium dans l'arrière boutique d'un blanchisseur Chinois, qui est établi au coin des rues Derbigny et Bienville, et qui avait l'habitude d'attirer l'enfant pour fumer de l'opium. Mme Kennedy prétend que plusieurs fois sa nièce avait invité une autre petite fille à aller avec elle chez les Chinois, dans le but de fumer l'opium.

Elle a dit aussi à d'autres petites filles qu'elle avait fumé plusieurs fois dans cette boutique.

Lorsque l'enfant a été transportée à l'hôpital, le chef de police a été prévenu et le detective Pecora a été chargé de faire une enquête. Il a appris que la boutique est occupée par trois Chinois que dans le voisinage on sait tenir un établissement où l'on fume l'opium. Le propriétaire de l'établissement, un nommé Wing-Wah, dit qu'il ne tient pas d'opium dans sa boutique, qu'il n'en vend pas et qu'il n'a jamais permis à la petite négresse d'en fumer chez lui.

L'enfant est dans un état très critique et les étudiants auxquels il a été impossible de découvrir la nature de son indisposition, affirment que si un mieux ne se produit pas bientôt, l'enfant succombera d'ici à un ou deux jours.

C'est dans cette même maison que fut assassiné et brûlé il y a 4 ans, un Italien, dont le cadavre a moitié consumé, fut trouvé dans un grenier.

Vols.

M. O. H. Parson, employé de la Davis Show Company a prévenu hier la police qu'un jeune garçon s'était rendu chez lui et lui avait demandé de la part de son fils qui était absent à ce moment, un revolver et un pardessus. A son retour, le fils Parson a dit à son père qu'il n'avait envoyé personne, et celui-ci est allé porter plainte au sergent Vogt commandant du huitième precinct.

—Un nommé Albert Schofield a volé à M. Charles Warner qui habite au No. 23 de la rue Marais, pour environ $29 de vêtements et d'articles de toilette.

Le feu.

A 10 heures et demie du matin, un rideau qui a pris feu, au deuxième étage du No 430 de la rue Magasins, occupé par Mme M. Miller et appartenant à H. Pilger, a causé pour environ $10 de dommages. Les flammes ont été éteintes par Mlle Miller.

—A 12 heures 15, le feu a endommagé pour environ $50, le No 286 de la rue Baronne, appartenant à M. D. Moriarty et occupé par Mmes Marrette et J. Sellers. L'alarme a été donnée à la boîte No 53.

MENUS FAITS.

Hier à 3 heures 30 de l'après-midi, tandis que l'agent Charles W. Diamond faisait circuler des voitures, au coin des rues Front et Poydras, les roues de l'une d'elles lui ont écrasé le pied droit.

—Vers 12 heures 30, Jean François Favre, un vagabond de 60 ans, a jeté une pierre dans le magasin de P. A. Finney, coin Royale et allée d'Orléans, et a cassé une statue évaluée $75. Il a été arrêté par l'agent Charles A. Develoy et écroué au poste de police du troisième precinct.

UN MONSTRE.

Saint-Elm, l'ouvrier terrassier qui comparaissait, hier, devant le Jury de la Seine, est un véritable monstre.

Marié une première fois en 1871, il devenait veuf quelques années plus tard et se vantait d'avoir fait mourir sa femme en la frappant journellement à coups de talon de botte.

Le fait n'ayant pu être prouvé la Justice ne l'inquiétata pas. Ses révélations avaient été trop tardives pour qu'il fût possible de livrer sur le cadavre déjà décomposé de la victime à un examen utile.

En 1881, Saint-Elm prenait pour maîtresse une ouvrière de la fabrique de biscuits Olibet, à Courbevoie, Mlle Anna Yung.

Il eut d'elle cinq enfants.

Ces pauvres petits, confiés aux soins de leur père, succombèrent à de très courts intervalles.

Leurs décès si rapides et si prématurés ne purent être expliqués. Anna Yung, de son vivant, a toujours prétendu que Saint-Elm les avait fait volontairement mourir.

L'ouvrier terrassier devait cependant finir sur les bancs de la Cour d'assises. Voici quels sont les faits qui l'y ont amené :

En 1888, quelque répugnance qu'elle éprouvât à le faire, Anna Yung consentit à épouser Saint-Elm. Celui-ci l'avait terrorisée par ses menaces.

L'union consommée, l'ouvrier se montra plus brutal encore que par le passé. Ivrogne et paresseux, il prétendait se faire nourrir par sa femme.

Celle-ci fatiguée, écœurée de cette existence y mit un terme. Elle fit la connaissance d'un brave ouvrier nommé Barthélemy et alla habiter avec lui.

Saint Elm les rechercha et les poursuivit de sa haine. Une première fois il frappa Barthelemy d'un coup de poignard mais il ne lui fit qu'une légère blessure. Une autre fois il chercha à s'introduire dans leur logement pour les tuer l'un et l'autre mais n'y parvint pas.

Enfin, le 11 août 1893, profitant de l'absence de son rival, il se rendait à Levallois-Perret, s'introduisait près d'Anna Yung et la frappait de six coups de couteau dans la poitrine.

La malheureuse succomba le lendemain à ses blessures.

A l'audience, Saint-Elm a prétendu que la jalousie seule l'avait poussé à commettre son forfait, mais les renseignements recueillis et les témoignages apportés à la barre établissent le contraire.

Saint-Elm a des antécédents exécrables. Il a déjà subi huit condamnations.

Saint-Elm a été condamné à vingt années de travaux forcés.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR
PRICE'S
CREAM
BAKING
POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien le falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

GRAND INCENDIE À LA BAIE ST-LOUIS.

La partie commerciale de la villette anéantie.

Résidences et magasins réduits en cendres.

Les victimes.

Hier matin, à 4 heures et demie, le feu s'est déclaré dans l'entrepôt du magasin de M. Olivari, successeur de Spotorno & Cie, à la Baie St Louis. Les flammes se sont rapidement propagées, et la partie commerciale de la localité n'est plus à cette heure qu'un monceau de cendres, y compris le block entier où s'est d'abord manifesté le feu, et où s'élevaient plusieurs résidences appartenant à la maison Spotorno (maintenant Olivari) la plus ancienne qui existe à la Baie.

Le magasin de M. Auguste Keller n'existe plus : les flammes ont également dévoré deux autres magasins qui lui appartenaient.

M. Renaldo Querra a perdu deux belles maisons, un magasin avec ses dépendances, les bijoux de sa femme et une forte somme d'argent.

Parmi les maisons détruites, on compte celles de Mme Mary Huber et de Mme Ames, occupées comme magasins, le magasin de chaussures et la belle résidence de M. Yennison, au coin des rues Front et Washington, ainsi que la résidence de M. Chas. Sanger, bâtie sur la devanture.

La rue Washington a été entièrement dévastée. La seule maison restée debout est celle de M. Henry Heslin.

Mme Barretto a perdu trois beaux cottages; Mme Nunig en a perdu deux.

On signale aussi parmi les bâtiments détruits les résidences de MM. Davis, Pierce, Pedro et de Mme Bondin.

M. Keller est en grande partie couvert par les assurances; M. Olivari est, paraît-il, moins heureux. M. Yenni avait une assurance.

Cent ouvriers du chemin de fer Louisville et Nashville, dirigés par M. John B. Fahey, ont prêté main-forte aux pompiers de la localité et ont noblement fait leur devoir. Les frères du collège et leurs élèves se sont distingués par leurs héroïques efforts.

Le coup porté à la Baie St-Louis est terrible, mais l'esprit d'entreprise de sa population est proverbiale, et la partie incendiée de la jolie villette ne tardera pas nous en sommes persuadés, à renaître de ses cendres.

Lavez-vous les Mains.

Lorsque dans les hôpitaux de Vienne, en Autriche, le professeur de clinique a besoin de faire aux élèves une leçon sur la fièvre typhoïde, il est obligé d'emprunter aux villes avoisinantes un malade atteint de cette affection. La fièvre typhoïde est à Vienne rarissime. Dans l'armée allemande, la petite vérole est depuis longtemps déjà rayée de la statistique des décès; il n'y en a pas eu un seul cas depuis dix ans; dans le grand-duché de Bade il n'y a pas eu de rage chez les chiens; en France enfin, à Paris, la mortalité tend à diminuer sensiblement, si bien que pour prendre la fièvre typhoïde, par exemple, que je signalais plus haut, la mortalité dans son ensemble est tombée de 14, 3 à 4 et à 3, 6 pour cent mille habitants. Tout le monde sait que la peste et la lèpre, ces deux redoutables maladies, ont entièrement disparu de nos régions et presque de la terre.

Il y a donc des maladies que l'on peut éviter et qui sont appelées à s'éteindre? Absolument; et l'on peut dire sans exagération que toutes les maladies aiguës, toutes les épidémies sont dans ce cas, et cela sans traitement, sans médicament, par le simple fait de l'hygiène et de la propreté générale ou personnelle.

Il a appartenu au génie français de découvrir et de démontrer irréfutablement cette grande loi de la vie que les maladies étaient fonctions d'organes pathogènes, c'est-à-dire étaient occasionnées par des infiniment petits pénétrant dans notre organisme et s'y développant. Si cette loi est vraie, il est évident que si nous pouvons empêcher ces infiniment petits de pulluler et de pénétrer en nous, nous empêcherons nos maladies de se développer.

Eh bien, c'est ce que l'expérience de tous les jours confirme.

Prenons les grandes villes, par exemple, c'est à dire les grandes agglomérations humaines où la mortalité est parfois si considérable, suivons-y le travail de la pioche abattant les masures pour faire circuler l'air, ou creusant le sol pour faire circuler l'eau, ou enlever les immondices; et nous suivrons aussi, pas à pas, l'abaissement de 50, 60, 80 0/0 de la mortalité; quelquefois, et ce n'est pas rare, la disparition complete vis-à-vis de foyers morbides qui y étaient en permanence jadis.

La propreté et la coquetterie des villes sont la santé de l'habitant.

Ce qui est vrai pour les agglomérations ne l'est pas moins pour chacun de nous en particulier.

Les succès extraordinaires, invraisemblables de la chirurgie moderne viennent encore à l'appui de la grande loi de Pasteur. Si c'est à des germes venus de l'extérieur et empoisonnant les plaies que sont dus les accidents et les morts consécutives aux opérations, empêchez ces germes de pénétrer et vous n'aurez plus ni accidents ni morts, pour cela soyez propre, opérez avec des instruments propres, dans un milieu propre, sur une région elle-même soigneusement nettoyée.

Le chirurgien qui va faire une opération commence sa journée par prendre un bain, et tous les aides qui doivent l'assister font de même. Il ne voit aucun malade avant de se rendre auprès du patient à opérer. Tous les instruments baignent dans une solution antiseptique; la région sur laquelle va être porté le bistouri est lotionnée avec le même liquide; le chirurgien et ses aides, les bras nus, y trempent les mains jusqu'au coude et ne s'essuient à aucun moment de l'opération, bien qu'ils aient revêtu des tabliers immaculés, sortant d'une armoire où les poussières de l'air n'ont pas accès. En un mot on évite d'établir un rapport même indirect entre la plaie et toute surface qui aurait pu recevoir des germes pathogènes. Grâce à ces précautions d'hygiène et de propreté aujourd'hui banales, les succès sont tels que les chirurgiens s'habituent peu à peu à dédaigner même l'état du milieu dans lequel ils opèrent ou traitent leurs blessés. Quelque infect que soit ce milieu, quelque riche en microbes qu'il se présente, ils savent qu'ils peuvent empêcher ces microbes de pénétrer jusqu'à l'opéré et cela suffit pour que ce dernier soit à l'abri.

Eh bien! ne sommes-nous pas un peu chacun dans la situation et du blessé et du chirurgien, ne vivons-nous pas dans un milieu essentiellement contaminé et ne portons-nous pas à chaque instant nos mains vers une plaie toujours ouverte, notre bouche, un gouffre dans lequel se précipitent par milliards les monstres microscopiques prêts à nous dévorer?

Ah! vos mains! Regardez-les, comme elles sont sales! Les avez-vous seulement lavées une petite fois depuis ce matin? Non. Et ces ongles mal taillés et en deuil, combien croyez-vous que vous portiez-là de maladies dans cette crasse noire et humide, sous votre ongle et dans les pores de votre peau? Réfléchissez. Savez-vous où vos mains ont traîné toute la journée? Qui sait ce que vous avez touché et à travers quels foyers d'épidémies elles ont pataugé? Et vous les portez à votre bouche, vous touchez vos aliments inconsciemment et avec incurie, car vous seriez épouvanté si on vous montrait ce qui grouille dessus. Aussi vos dents se gâtent, les angines pleuvent, vous êtes la proie incessante de tous ces mille riens, de toutes ces maladies qui vous assiègent constamment et qui, heureusement, guérissent seules, jusqu'au jour où avec vos mains sales vous introduisez en vous un beau bacille de la fièvre typhoïde, un pneumocoque de la fluxion de poitrine, un oïdium du muguet ou un steptocoque de l'influenza dont vous mourrez. Chirurgien sale, vous avez empoisonné votre propre plaie, vous succombez de votre propre infection.

Faites donc comme la ville et comme le chirurgien avisé : les ciseaux à vos ongles, la brosse à vos mains, surtout avant de manger, lavez-vous les mains! Une fois de plus vous donnerez raison à la science française et vous abaisserez vous-même, à votre grand avantage et à l'avantage de tous, la statistique de vos maladies et de votre propre mortalité.

A la correctionnelle.

Madame a quitté le domicile conjugal. Le président lui demande pourquoi.

—Oh! c'est bien simple. Mon mari ayant levé la main sur moi, j'ai cru pouvoir lever le pied.

Portrait humoristique du Français par deux fumistes :

—Le Français est fumeur, prononce Royal-Lamèche.

—Tu crois? interroge Chanteclair....

—Eh oui! puisqu'il aime la blague.

BULLETIN Télégraphique.

Brésil.

Les dernières dépêches du Brésil annoncent que les soldats de l'amiral de Gama ont réussi à emporter les culasses des canons du gouvernement lorsqu'ils ont débarqué à Armacao. Ils se sont aussi emparés de plusieurs canons à Porto Arenas.

Le secrétaire de l'amiral a été blessé au bras et l'amputation de ce membre a été jugée nécessaire. Les révolutionnaires disent qu'ils ont seulement perdu 40 hommes dans l'attaque d'Armacao.

Les troupes du gouvernement commandées par le général Santos, ont eu un engagement avec les révolutionnaires dont l'armée se composait de 1,500 hommes. Ils en ont perdu 300 et ont été mis en déroute. Le général Santos n'a perdu que 16 hommes.

On dit que les insurgés se sont signalés par des actes de bravoure pendant l'attaque de Nichteroy. L'amiral de Gama a tué un colonel et s'emparant de sa monture, il est parti au galop à la tête de ses troupes, qui enthousiasmées par cet acte de bravoure, se sont jetées à sa suite.

Sept marins ont imité l'exemple de leur commandant et les 8 cavaliers ont ouvert la marche.

La victoire leur eut appartenu si le nombre des soldats du gouvernement n'eut pas été aussi disproportionné.

Les révolutionnaires ont été obligés de battre en retraite et ils se sont repliés vers leurs vaisseaux.

L'amiral de Gama a été le dernier à s'embarquer. Il était blessé au cou et au bras.

Aucune de ces deux blessures ne met sa vie en danger.

En France.

Une dépêche de Paris dit que les anarchistes ont placardé sur la porte de la banque Rotschild, un avis par lequel ils annoncent leur intention de voler les fonds de cette banque. On a en conséquence pris des mesures extraordinaires et le nombre des gardiens a été doublé.

L'anarchiste Henry auquel on demandait pourquoi il avait choisi le café de l'hôtel Terminus pour jeter la bombe, a dit que la seule raison est qu'il y avait beaucoup de monde et que comme son but était de tuer le plus de bourgeois possible, il s'était arrêté à ce café. Il avait auparavant visité un des théâtres de la ville.

Le chimiste de la ville de Paris a dit qu'il croyait que l'anarchiste avait fabriqué quatre bombes et que deux étaient encore entre les mains de ses complices. On est d'avis que les anarchistes avaient formé le complot de jeter plusieurs bombes dans la même soirée, car une autre machine infernale a été trouvée près du local de la Société Générale, rue de Provence.

On dit que Paul Reclus se cache en ce moment dans les faubourgs de Paris.

Le ministre français auprès de la Cour de Portugal, a été rappelé par le ministre des affaires étrangères, dans le but de donner au ministre les informations qu'il possède sur l'attitude du Portugal à l'égard de la France, particulièrement dans les questions financières.

Un Nouveau Canal.

Presse associée.—

17 février.—On dit que les capitalistes de New York, de Chicago, de Boston et de Londres ont formé le projet de creuser un canal à travers l'Etat du Michigan, jusqu'à Toledo ou Detroit. Ce plan, s'il est reconnu praticable et mis à exécution, fera une véritable révolution dans la navigation des lacs.

Frère et Sœur.

17 février—Un journal de San Francisco donne les détails de l'enlèvement d'une jeune fille par son frère.

En 1876, un marchand de la ville d'Aurora vint s'établir avec sa femme et ses deux enfants, à Stockton. Les enfants, une fille et un garçon étaient âgés respectivement de 3 et 1 an.

Peu après l'arrivée de cette famille, la mère mourut et le père partit avec un des enfants, la fille laissée aux soins de M. Charles Lacy. Celui ci éleva l'enfant, mais perdit toute trace de son frère et finit par apprendre qu'un jeune homme de ce nom avait été assassiné. Il n'en était pas ainsi cependant, car le fils avait été aussi adopté par un nommé Wendell, dont il avait pris le nom.

Dernièrement, il est venu à Stockton où il a trouvé un emploi chez un pharmacien. Il a fait la connaissance de M. Lacy et celle de sa fille adoptive qui était sa sœur, et des relations se sont établies entre les deux jeunes gens auxquels M. Lacy, heureux de les voir si unis, a négligé de révéler les liens qui les unissaient.

Le résultat a été le départ fortif du jeune homme et de la jeune fille qui s'aimaient follement et qui ont disparu sans qu'il soit possible de retrouver leur traces, au grand désespoir du père d'adoption de la jeune fille qui n'avait pas idée de la nature des sentiments qui existaient entre les deux jeunes gens.

Statue de Napoléon.

17 février—On a fait sauter la statue de Napoléon, qui fut élevée à Boulogne, en 1854, par les Anglais.

Le monument a été mis en morceaux.

Le Sucre.

17 février—On annonce de Boston qu'une pétition qui est en circulation depuis quelques jours et qui a pour objet de demander l'adoption d'un droit de 1 1/4 sous sur le sucre, a été signée par de nombreux démocrates. Au nombre des signataires se trouvent l'ex-gouverneur Russell, Jcs. Quincy, S. Stetson, C. Jansen, etc.

Accident de chemin de fer.

17 février—Un déraillement a eu lieu sur la ligne de la Pennsylvanie, près de Huntington. Les wagons ont pris feu, mais personne n'a été blessé.

Le gén. Early.

17 février—Une dépêche de Lynchburg, Vie, annonce qu'un mieux sensible s'est produit dans l'état du général Early.

LE PRÉCURSEUR DE THIVRIER.

L'illustre Thivrier a tort, depuis son expulsion, de promener, avec tant de fierté, sa blouse avec sa gloire. Il n'est pas le premier inventeur de cette singularité. D'autres avant lui jugèrent ingénieux de revêtir, pour exercer leurs fonctions publiques, la blouse prolétarienne.

La grande Révolution, dont il se réclame souvent si mal à propos, lui a fourni des modèles sur ce point.

Dans son *Histoire anecdotique de la Révolution*, Jean-Bernard raconte que le citoyen Mercereau, officier municipal de la section du Panthéon, et vice-président du conseil général, remplissait ses fonctions avec son bourgeron bleu et son tablier de cuir par-dessus sa blouse.

Il passait son ruban d'officier municipal par-dessus cet accoutrement et présidait le conseil général dans cette tenue, s'imaginant, comme Thivrier, qu'il rendait un grand service à la république, par cette mise en scène ridicule.

X.... dine chez un de ses amis qui est papa d'un charmant gamin.

Au dessert l'enfant attrape une mouche et s'approchant de X...., lui dit en lui montrant l'insecte qu'il tient au bout des doigts :

—Parle, maintenant.

—Pourquoi?

—Parce que papa disait l'autre jour à maman que lorsque tu parles tu tues les mouches à quinze pas.

Un ami heurte dans la rue Verplumot qui marche d'un pas précipité, l'air soucieux et sombre.

—Où courez-vous ainsi?

—Tel que vous me voyez, je vais chez un monsieur lui demander une réparation.

—Par les armes?

—Mais non, locative! c'est mon propriétaire.

Bêtisiana.

Deux passants dialoguent sur la température actuelle :

—Quel hiver doux, hein?

—Oui, interrompit l'autre, mais toujours de l'humidité, de l'eau, c'est bien ennuyeux tout de même.

—Ah! dame! que voulez-vous? Ce n'est pas le temps de Cannes....

—Je vous crois, c'est bien plutôt un temps de parapluies!

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

De Bons Lots pour Bâtir.

Succession de Mme Marie A. Roche.

No 39,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 février 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 11 et 12, et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Johnson sur 150 pieds 10 pouces 3 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un voisinage amélioré près des lignes de chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lieu du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et les acquéreurs paieront les taxes de 1894 au-dessus du prix de la vente; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant E. Grima, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique,
200 RUE DU CANAL,
Entre Place Université et S. Remparts,
—ET UNE—
Maison de residence dans le Quatrième District.

Mme Vve Ida A. Richardson, née Slocomb, vs Alphyon Perry Richardson.

No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893 et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable R. N. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—

1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic, No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique; corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain; cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte en date du 13 avril 1867, 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 du carré d'ilet No 6, d'après un plan de Jos Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1819, déposé dans les archives de Michael de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, par acte en date du 22 mai 1819, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard, convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre**, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 92, borné par les rues Prytanée, Colisée, Premiere et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins et de face à la rue Deuxième étant la moitié sud-ouest de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson voyer, en date du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Pour la part du plaignant vingt vingt unième (20/21) comptant, et pour la part du défendeur Alphyon Perry Richardson de un vingt unième (1/21), billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication, jusqu'à paiement final. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.

Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Saml. Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 fév—3 10 17 24 mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu.

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Joséphine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,05[illegible].

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 janvier 1894, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cuve de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St André. Le lot de terre mesure, au pied anglais, 37 pieds 10 pouces 1/2 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par Alphonse Barnett, ancien notaire de cette ville, le 14 juillet 1864. Voisinage paisible : près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 janv—27—fév 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Première et Deuxième, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après une esquisse d'arpentage en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Jas B. Ward, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District;

Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Eleanor.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Bloomingdale borné par les rues Hurst, (anciennement William,) State, Benjamin et Eleanor, (ou la ligne de Hurtsville,) mesurant deux cent cinq pieds (205) onze et quart (11 1/4) pouces de face à la rue Hurst, (anciennement William,) trois cents pieds (300) quatre pouces (4) de face à la rue State, deux cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de face à la rue Benjamin et trois cents pieds (300) de face à la rue Eleanor ou la ligne de Hurtsville.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Saisi dans l'affaire ci dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3 9 16 23—mars 2 7

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers
BUREAUX :
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—dm—dim mar jeud

LES
Pilules DE VALLET
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris
Sont recommandées pour la guérison de la *Chlorose*, des *Pâles couleurs*, de l'*Anémie*, des *Pertes de sang* et *Pertes blanches* et de tous les états d'épuisement et de faiblesse générale.
NOTA Les PILULES de VALLET (vraies) sont blanches et sur chacune est écrit le *nom VALLET*.
PARIS, rue Jacob, 19 – Maison L. FRÈRE, A. CHAMPIGNY & Cie Succrs – 19, rue Jacob, PARIS
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5 00pm	No 8 Coast Acc.3 45 pm
No 5 F't Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..5 50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited......7:20pm	No 4, Chicago Limited.....11:30am
No 1, Fast Mail, 8:30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.........9:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train.........4:45pm
No 21, Vicksburg Express........6.15 pm	Vicksburg Express..........8:10am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation.........3:30pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Fast Line.1:06 pm	No 2 Limited...5.00 pm
No 3 Limited 10:30 pm	No 4 Fast Line. 8:00am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local 10:05am	Local..............3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9.10am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Dimanche.	
No 9.............6:35 pm	No 10..............8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepte.	
No 7..............8:55 am	No 8 ....3:50 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7,00am
.. ....4:15 pm	.. ...5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la Hache...9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach..7:15am
Shell Beach &	Pte la Hache &
Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger...........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger..........6:40 pm	Alger...........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington. (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

Forecast for February.—Stormy weather north of the 40th parallel and along the American coast north of Hatteras. Strong westerly and northwesterly gales along the transatlantic steamship routes with occasional periods of strong winds and fresh gales from the northeast. Occasional northers in the Gulf of Mexico. Icebergs and field ice off Newfoundland and on the Grand Banks. Fog at intervals on the Grand Banks and near the New England coast but not in extended areas.

Review of January.—The month was marked by some very severe weather over the northern half of the North Atlantic ocean and near the American coast. As will be seen by the tracks plotted on the Chart, the storms moved rapidly to the northward and eastward and disappeared in the higher latitudes. In the rear of the storm centers strong gales from southwest to northwest continued for two and three days at a time between the 40th and 55th parallels and were accompanied by snow and violent hail squalls.

On Jan. 2 a storm was central near lat. 53° N., lon 44° W. Thence it moved E'ly and N E'ly and was central on the 3d about lat. 57° N., lon. 28° W. Force of wind 10-11; lowest barometer, 28.41 ins.

A secondary to this storm appeared near lat. 50° N., long. 21° W. on the 3d, moved about south by east on the 3d and 4th, diminished in energy rapidly and was central west of Spain on the 5th. Force of wind 10 11; lowest barometer 29.45 ins.

The storm of Jan. 7-8 (see Chart) increased in energy very rapidly as it moved to the northeast and caused violent gales north of lat. 50° N. and east of lon. 35° W. Highest force of wind 11-12; lowest barometer 28.50 ins.

On the afternoon of the 9th a storm moving about N N E'ly crossed the transatlantic steamer tracks near lon 21° W. Vessels near the center during the afternoon and night of the 9th reported the wind as blowing with full hurricane force. The following low barometer for the 9th were reported, 27.63 ins., 27.65 ins., and 27.70 ins. Forces of wind 11—12.

On the afternoon of the 12th another storm crossed the steamer tracks about lon. 17° W. It moved very rapidly to the N'd and E'd and disappeared in the direction of the Faeroe islands. During the afternoon and night of the 12th, the vessels on the steamer tracks between 10° W. and 20° W. reported the wind with force 12 almost without exception. Lowest barometer 28.44 ins.

On the 12th a storm moved N E'ly just south of Nova Scotia and increased in energy rapidly. At noon (G.M.T.) of the 15th it was central south of Newfoundland. Vessels to the southward reported S W'ly and W'ly gales, force 10—12, accompanied by snow and sleet. On the 14th and 15th it moved rapidly to the north east.

On the 17th and 20th areas of high pressure (30 82 ins and 30 70 ins) moved E'd across Nova Scotia causing NE. gales to the south ward.

During the night of Jan. 29, a low from south of Hatteras united over New Jersey with one from the Lakes. The depression thence moved toward Nova Scotia, deepened rapidly, and caused heavy gales on the New England and Middle Atlantic coasts.

Fog was reported on only a few days.

A few icebergs and field ice was reported as shown graphically on the Chart.

Dangerous Obstructions to Navigation Along the Coast.

Destruction of wrecks.—Jan. 25, U. S. Dynamite Gun vessel "Vesuvius" left New York under orders from the Secretary of the Navy to cruise along the coast and destroy the following dangerous obstructions to navigation along the seacoast of New Jersey, Delaware and Virginia. No 209, sunken wreck inside of Northeast End Lightship, showing one upright mast. No 201, barge "Lizzie H.", sunk in 17 feet of water, about 600 yards, NW. by N. from McCries Shoal buoy; No 253, sunken wreck showing stern out of water 15 miles S by W. 1/2 W. from Fenwick Island Lightship; and No 251, a sunken wreck with one mast showing, 8 miles E. 1/2 S. from Cape Henry Light. The "Vesuvius" will then proceed to Hampton Roads to await further orders.

261—Schooner Laura E. Messer sunk in from 8 to 15 feet of water, about 1 1/2 to 1 3/4 miles east of Monomoy Light and about 2 1/2 miles SE. 1/2 S. magnetic, from Monomoy life-saving station. Jan. 16.

275—About two-thirds of the distance from Pollock Rip to Shovelful Shoal lightship: A sunken wreck, with spars and wreckage afloat and apparently attached to it. Jan 18.

253—Fenwick Island Lightship bearing N. by E., 1/2 E. 16 miles; Sunken wreck; stern visible. Jan 1.

266—Barge Hudson, coal laden, in tow of an ocean tug, sunk off Fenwicks Island. Jan. 18.

251—Cape Henry Light bearing W. 1/2 N. 8 miles; Sunken wreck, with one mast showing 3 feet above water. Jan. 10.

262—A sunken barge, with only her masts visible, 9 miles off shore from Pope Island life-saving station, Va. Jan. 19.

254—Cape Hatteras Light bearing N NE. 8 miles; Sunken schooner, with masts standing. Jan. —

258—Cape Hatteras Light bearing N. 1/2 W., 18 miles: Upright spar, 14 feet out of water, probably attached to sunken wreck. Jan. 7.

282—Eleven miles off Cape Lookout: A spar floating with broken end uppermost, apparently attached to wreckage under water. Jan. 14.

287—Tybee Light bearing N NE., about 12 miles: Sunken schooner, two masts standing. Jan. 10.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 17 FÉVRIER 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Flamborough, Stevenson, Livingston.
Steamship am El Norte, Hawthorn, New York.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Dodd, Lockport.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Assumption—447 barils sucre 100 barils mélasse 214 boucts sucre 32 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—248 balles coton
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—653 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1137 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1625 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—4525 balles coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Dorado, Percy........parti 15 fév
Steamship Louisiana, Gager.....expédié 10 fév
Steamship Excelsior, Byrne........parti 13 fév

LIVERPOOL.
Steamship Cuban Howell..........parti 10 fév
Steamship Traveller, Ball...........parti 3 fév
Steamship Mariposa, Brown........parti 3 fév
Steamship Etiopia, — — ....parti 27 janv
Steamship Governor, Lockhardt...parti 27 janv
Steamship Vesta, Brown.........parti 20 janv
Steamship Yucatan, Japha........parti 10 janv
Steamship Floridian, King.......parti 11 janv
Steamship Inventor ——...........parti 28 déc
Steamship Nicaraguan, Winder....parti 31 janv
Steamship Darien, Wrake..............part. 8 fév

BORDEAUX.
Steamship Canaries, Duret.........parti 30 janv

HAVRE.
Steamship Canaries, Duret.........parti 20 janv
Steamship Sirona, Eld ....parti 3 fév

SANTOS.
Steamship Flaxman, Joyce........parti 30 janv

RIO DE JANEIRO.
Barque Bella Formigosa, Reis.....partie 20 déc

LONDRES.
Steamship Cayo Romano, Widgery ..exp 23 déc
Steamship Memphis, Pollexfen.....parti 14 fév
Steamship Oberon, —...............parti 1er fév

ANVERS.
Steamship Cayo Romano, Poppe......parti 3 fév

CARDIFFE.
Steamship Trévanion, Hodge.....parti 25 janv.

HAMBOURG.
Steamship Cremon, Schlaetke.....parti 23 janv

PALERME.
Steamship Kingsdale, Fair ....parti 12 fév
Steamship Straits of Magellan, Conil.. parti 25 janv

TENERIFFE.
Steamship Pendarves, Mitchell......parti 5 fév.

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Cayo Romano, Poppe .....parti 9 fév

PROGRESSO.
Steamship Portuguese Prince, Alexander....parti 12 fév

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Abana	Brême	4e dist. 43
Aransas	Havane	Alger
Azalea	U K or Continent	Gretna
Ernesto	Liverpool	Southport
El Norte	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 25
Jamaican	Liverpool	1er dist. 37
Lesy	U K or Continent	Elevator
Ma[illegible]	U K or Continent	Gretna
Mexican	Liverpool	1er dist. 37
Montezuma	Liverpool	Westwego
Norse King	Brême	1er dist. 39
Peveril	Havre	Southport
Rover	....	1er dist. 24
Wanderer	Belize	Alger
BARQUES.		
Francesco	Baltique	2e dist. 18
Immacolata	Bordeaux	Westwego
Maria Vizen	Oporto	rue 3e
San Pietro	Malaga	rue 3e
GOELETTES.		
Sarah D. Fell	....	rue 5e
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 14

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Dix-neuvième rapport annuel.

Conformément à l'Article 10 de la Charte, cette Compagnie fait le rapport suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1893 :

Primes de feu de la ville reçues	$40,060 54	
Ajoutée : primes non acquises pour 1892	19,392 89	
	$59,443 43	
Déduite Primes non acquises de 1893	17,861 55	
		$41,581 88
Pertes par le feu	$6 738 15	
Pertes par le feu non ajustées ou non payées	AUCUNES.	
Dépenses générales, incluant primes remboursées réassurances commissions, intérêts, etc.	18,197 70	
		$24,935 85
Profits net		$16,646 03

PASSIF.

Argent en banque et comptant	$30 615 58	
Billets recevables prêts sur colatéraux actions diverses, etc	57,372 31	
Primes en cours de collection	6,157 39	
Meubles de bureau et installations	2,000 00	
		$96 145 28

Le rapport ci-dessus est une vraie et correcte copie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

OTTO THOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr., Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 30me jour de janvier 1894.

FRED. ZENGEL Notaire.

Conseil de Direction.

Peter Blaise	F. L. Matthews,
H. Borey	Thos O'Connor,
Peter Doerr,	A. H. Seward,
John Everett,	Jacob Schoen,
Pat Egan,	J. H. Schermann,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
C. Taylor Gauche,	F. B. Thriffiley,
Toby Hart,	Chas. Wirth,
J. Larroque,	Geo. Zetzmann.

2 fév—2 4 11 18 25

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sûr les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

FEVRIER 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Bandat, Jean Emile	Menou, Jules Pierre
Bretel, Barthélemy	Ottet, Bertrand
Courties, Jeanne (dame veuve née Dastugue	Philippe, Victor Ernest
	Pradel, Jenny
Dubarry	Riche, Jules
Dupire, Jean	Rogalle Auguste
Fachan, Henri	Saux, Thomas
Gougey, Auguste	Soules, François
Humbert, Nicolas	Ton, Dominique
Médan, Michel	Vignes Antoine

LETTRES.

Briseux, Saturnin	Masson, A. J.
Caben, Mathilde (Mlle)	Tarac, Jules

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé : G. B. D'ANGLADE.

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boncourt, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre le Lee Circle (anciennement Tivoli) la rue St Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds, dix pouces et quatre lignes de face au Lee Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout ainsi que cela est démontré sur une esquisse annexée de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Miro, Sr, d'après un acte passé par devant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21